



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 7 septembre 2022

9^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme du 8 au 15 septembre 2022 : 58 % des personnes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme sur Mayotte

L'enjeu de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme est de permettre à tous l'accès à l'autonomie dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle par la maîtrise des compétences de base (lire, écrire, calculer, se situer dans le temps et dans l'espace).

Depuis 2013, les journées nationales d'action contre l'illettrisme marquent le temps fort lancé et fédéré par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme de sensibilisation du public aux situations d'illettrisme.

Car si le terme, Illettrisme, est souvent mal connu, les situations qu'il recouvre sont souvent d'autant plus méconnues, voire méjugées. Le droit à l'éducation est garanti à chacun (Article L. 111-1 du Code de l'éducation). Or, les différentes conditions de vie et/ou accidents de vie n'ont pas toujours permis à chacun à l'issue de la scolarité obligatoire en langue française, de maîtriser suffisamment la lecture, l'écriture, le calcul. De surcroît, aujourd'hui, les compétences numériques de base sont de plus en plus nécessaires pour être autonome dans les situations simples de la vie quotidienne.

En France, ce sont ainsi 7 % de la population, soit 2,5 millions de personnes, qui souffrent de cette situation d'illettrisme. À Mayotte, plus de la moitié des personnes sont considérées en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, et, parmi celles-ci, un adulte sur deux rencontre des difficultés préoccupantes pour lire ou écrire un mot, ou encore pour comprendre un texte simple en milieu professionnel.

Du 8 au 15 septembre 2022, la 9^{ème} campagne des journées nationales d'action contre l'illettrisme a pour enjeu la lutte contre l'illettrisme au travail.

Les études démontrent le besoin d'amplifier la mobilisation des acteurs de l'emploi : 51 % des personnes en situation d'illettrisme travaillent. En outre, ces personnes sont plus touchées par le chômage de longue durée : 40 % d'entre elles ont déjà connu une période de chômage de plus d'un an au niveau national. De surcroît, le développement du numérique dans les situations de travail augmente les difficultés de maintien, ou d'accès à l'emploi : 75 % des emplois requièrent la maîtrise des compétences numériques de base.

Ainsi pour cibler et amplifier la mobilisation dans notre région, pour la première année, une cellule de coordination impulsée par l'ANLCI réunit le SGAR, la PLIA, le Rectorat, la DRAJES et AKTO, la IEDOM et Hodina. Grâce à cette implication, 25 actions sont labellisées « Agir ensemble contre l'illettrisme ». De nouveaux acteurs se sont consacrés à réaliser des actions dans le monde du travail.

De nombreux événements sont ouverts au public comme des ateliers autour du livre et de la lecture. **L'intégralité du programme Mayotte est consultable sur le site illettrisme-journees.fr**

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976